**Réunion du Conseil d’administration**

**Du 20 mars 2017**

Présents : Bernard, Caroline, Dominique, Emilie, Jacqueline, Josette, Marie-Hélène, Marion, Michel, Mohamed, Odile, Pascale, Robert, Serge, Solange

Excusés : François (pouvoir donné à Marion), Pascal, Pierre-Yves, Rémi (pouvoir donné à Dominique)

**Ordre du jour :**

**- Approbation du compte rendu de la réunion du 13 février 2017 ;**

**- Section Tir à l’arc ;**

**- Bilan de la soirée jeu du 18 mars 2017 ;**

**- Les Théâtrales (du 26 au 30 avril 2017) ;**

**- Questions diverses.**

**1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 février 2017**

Précision : l’examen de juges U.F.O.L.E.P. du 15 avril 2017 concerne la gymnastique.

Compte tenu de l’absence de Marion au dernier Conseil d’administration, la séance a été présidée par Michel.

Le compte-rendu de la réunion du 13 février 2017 est adopté à l’unanimité.

**2/ Section Tir à l’arc**

Suite à la démission des 2 animateurs, Claude Chantelauze et René Cruz, le Conseil d’administration doit se prononcer sur l’avenir de la section.

Une rencontre a eu lieu avec Olivier Pouyet, animateur suppléant. Il se propose de reprendre la section, aidé de 2 nouveaux animateurs : Olivier Nodin et Adelino Dos Santos. Les cours se dérouleraient :

* pour les enfants, les mercredis de 17 heures à 18 heures 30 et les samedis de 10 heures à 11 heures 30,
* pour les adultes, les mercredis de 20 heures à 21 heures 30 et les samedis de 13 heures 30 à 15 heures 30.

Il n’y aurait pas de cours durant les vacances scolaires. Le créneau demandé pour le dimanche ne serait pas assuré.

Plusieurs questions sont posées au Conseil d’administration.

1. **Concernant les animateurs de la section**

Séverine Roger est en formation et validera son dernier module prochainement. Peut-elle être animatrice au sein du F.J.E.P. ?

Suite à son comportement lors de l’Assemblée générale, qui ne correspond pas au projet associatif du F.J.E.P., ce statut ne lui sera pas reconnu (15 voix contre et 2 abstentions).

Le F.J.E.P. ne s’opposera pas à la validation de sa formation et Séverine pourra faire animatrice dans n’importe quel autre club U.F.O.L.E.P.

Concernant la formation d’Olivier Nodin et Adelino Dos Santos, le Conseil d’administration donne son accord (14 voix pour et 3 abstentions).

Marie-Hélène nous apprend que Wafia Pagenault souhaiterai reprendre la formation initiée la saison dernière. Le Conseil d’administration ne voit pas d’objection à formuler, sous réserve qu’Olivier Pouyet soit d’accord pour la validation de ses heures de stage (15 voix pour et 2 abstentions).

1. **Concernant la section enfant**

Le Conseil d’administration souhaite voir la poursuite de la section enfant (15 voix pour et 2 abstentions). Les nouveaux créneaux sont à faire valider par la mairie, et sous réserve de l’accord de l’association de twirling bâton.

Cependant, il ne sera pas possible de faire participer les enfants au National de Tir à l’arc. La présence de l’animateur est requise et Olivier ne sera pas disponible à cette date là.

1. **Concernant la section adulte**

Compte tenu des problèmes relationnels et des tensions latentes, le Conseil d’administration décide la mise en sommeil de cette section, jusqu’au mois d’août 2017 (12 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions).

Il est également décidé à la majorité le remboursement de la cotisation au prorata des mois écoulés pour les personnes n’exerçant que cette activité au sein de l’association (15 voix pour et 2 abstentions).

La licence U.F.O.L.E.P. reste valide jusqu’au mois d’août 2017 et les personnes désirant s’engager sur les compétitions pourront le faire à leur frais, y compris au National de Tir à l’arc.

Claude et René faisait également parti du Comité technique Tir à l’arc de l’U.F.O.L.E.P. Le Conseil d’administration ne souhaite plus qu’ils représentent le F.J.E.P. au sein de cette instance (13 voix pour et 4 abstentions).

Enfin, un passage de badge devait être organisé sur le pas de tir extérieur le 13 mai 2017. Compte tenu de la situation et des décisions prises, le Conseil d’administration souhaite que l’U.F.O.L.E.P.choisisse un autre lieu.

Une réunion d’information à destination de l’ensemble des adhérents du Tir à l’arc sera organisée le samedi 1er avril 2017, à 11 heures 30, à la salle de sports.

**3/ les Théâtrales (du 26 au 30 avril 2017)**

Le programme et les annonceurs sont bouclés. L’imprimerie est validée.

Calendrier : Vendredi 15/04/2017 Réunion des bénévoles & Samedi 15/04/2017 Réunion des troupes.

**4/ Bilan de la soirée jeu du 18 mars 2017**

5 tables de jeu ont été formées. Environ une vingtaine de personnes ont participé.

La soirée a rapporté un bénéfice de 106,68 €.

**5/ Questions diverses**

Le foot fête ses 50 ans le 10 juin 2017 et demande des tables et des chaises. Si le calendrier le permet et qu’aucune autre demande n’a été faite, le Conseil d’administration consent à ce prêt de matériels.

Concernant la gym, le F.J.E.P. s’est associé avec le club de Rochefort Montagne pour une compétition de niveau 6. 2 qualifiées de notre section iront en demi-finale à Gerzat.

Parallèlement, le club de Rochefort Montagne souhaiterait s’entraîner dans la salle de sports avec nos équipements pendant les vacances d’avril, les jours sont à fixer entre le 15 et 30 avril 2017.

Concernant la danse, le Festival « De fil en chemin » se déroulera le 7 mai 2017, à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand. 2 groupes sont inscrits.

Suite au Challenge Pastel, un bénéfice de 304,10 € a été réalisé. Cette somme sera versée au profit de l’association Grégory Le Marchal.

La section de danse country demande s’il est prévu qu’elle participe au prochain gala de danse.

\*\*\*\*\*\*\*\*

Prochaine réunion du Conseil d’administration = Lundi 10 Avril 2017 à 20 heures 30